

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5484>



En grève pour le 2nd degré le 06 février

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: jeudi 1er février 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les dotations horaires des collèges et des lycées sont désormais connues.

Le **taux d'encadrement (H/E) est partout en diminution** que ce soit en collège ou en lycée.

En conséquence, ce seront :

- des **effectifs plus chargés** dans les classes l'an prochain,
- des **dédouplements en moins**,
- des **conditions de travail dégradées** pour les enseignants et les élèves.

Aucune attention particulière n'a été accordée à notre département, alors qu'il est toujours pointé du doigt par les autorités rectorales pour ses résultats médiocres.

Mais le mot d'ordre, c'est économie budgétaire à tout va !

Ajoutons à cela le **projet de réforme du lycée** qui va complètement déstructurer le lycée et avoir des conséquences tant en **terme de postes** (l'horaire hebdomadaire élève va diminuer), qu'en **conditions de travail** (**l'annualisation** de notre temps de travail est dans les tuyaux ...). Des conséquences également importantes pour les lycéens et leur orientation avec des parcours qui risquent bien de **renforcer les inégalités sociales** quoi qu'en dise le ministre.

Une réforme bien dans la lignée de celle du collège que nous avons combattue et qui n'a pas encore fini de livrer ses conséquences dans les différents établissements.

Toutes les **raisons du mécontentement** sont donc bien là.

A la profession de réagir pour montrer que ce n'est pas ce 2nd degré là qu'elle veut.

Tous en grève mardi 06 février
Rassemblement à 09 h devant l'Inspection
Académique à Auxerre